



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

aract
— agence régionale
pour l'amélioration
des conditions de travail
Bourgogne-Franche-Comté

Programme d'activité 2024-2025

Aract Bourgogne-Franche-Comté





Sommaire

EDITO	3
L'ARACT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	4
Les modalités d'actions de l'Aract	5
ORIENTATIONS	6
Les priorités de travail en 2024	6
TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PROJETS	8
LES PRIORITÉS & PROJETS 2024	9
Rally'Nov.....	10
Animation régionale PCRH.....	11
Promotion et diffusion de Cap'QVCT	12
Animation régionale Reflex'QVT	13
Projet FNTV	14
Ateliers RH – Attractivité et fidélisation	15
DEV'AFEST.....	16
Prev'Camp en BFC.....	17
QVCT et attractivité dans le médico-social et la santé.....	18
Autodiag-seniors	19
ARESO : animation régionale et interrégionale	20
Appui au dialogue social	21
Travail et Transition écologique	22
EUREGA BFC : Développement, Animation et Promotion du site.....	23
Actions éga Pro pour les fonctions publiques	24
Projet Inclusion	25
Animation régionale du FACT	26
Organisation d'un FACT territorial.....	27
Ambition formation	28
Interventions et accompagnements collectifs et individuels auprès des acteurs de l'entreprise	29
ANNEXES	30
Annexe 1 : Composition de l'équipe	30
Annexe 2 : Répartition de l'activité	30

EDITO



L'Aract Bourgogne-Franche-Comté est devenue en 2023 une des 16 Agences régionales de l'Anact (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) – un établissement public administré par l'Etat et les partenaires sociaux, doté d'une mission de service public.

L'Aract BFC accompagne les organisations - en priorité les TPE-PME dans la mise en place de démarches d'amélioration des conditions de travail adaptées aux besoins locaux, et prenant en compte les enjeux des salariés et des directions. L'objectif ? Concilier la qualité de vie et les conditions de travail et la performance globale de la structure.

Membres du Comité Paritaire Régional (CPR), les partenaires sociaux régionaux sont étroitement

associés à la définition des orientations de l'Aract BFC en lien avec les priorités nationales ainsi qu'au développement de projets territoriaux.

En 2023, l'Aract BFC a su, dans un contexte de fusion et d'évolution des fonctionnements internes, rester fidèle à sa mission d'exploration de nouveaux enjeux au plus près de la réalité des entreprises (sur des sujets comme l'écologie et le travail, la semaine de 4 jours ou l'inclusion), capitaliser et partager sur des sujets comme l'Afest, diffuser sur la QVCT ou l'égalité professionnelle, et animer, en collectifs et groupes de pairs comme sur les sujets d'attractivité et de fidélisation dans le cadre des ateliers RH ou de la PCRH.

Pour 2024, l'Aract BFC poursuivra sa mobilisation dans le cadre de projets en cours, mais aussi de nouvelles mobilisations importantes, notamment sectorielles auprès des établissements médico-sociaux et sanitaires, ou encore le transport de voyageurs. Une attention particulière dans l'orientation des projets et des nouveaux développements et partenariats sera portée pour répondre aux enjeux prioritaires issus de notre commission d'orientation. Nous chercherons par ailleurs à construire dans notre région et avec notre CPR, le paritarisme de projet, par exemple dans le projet exploratoire inclusion. Enfin, l'Aract BFC, dans le cadre de sa mission, et au service de ses publics, cherchera à renforcer ses partenariats et coopérations thématiques, sectorielles et territoriales, que ce soit sur le champ de la santé au travail, de l'emploi et de l'attractivité, ou encore sur les sujets émergents comme l'écologie.

“

Nous nous mobilisons pour aider les entreprises à répondre à leurs défis et enjeux, en agissant sur le travail et son organisation, dans le dialogue, alliant performance sociale et performance économique »

Aurélien Loos
Directeur régional



L'ARACT Bourgogne-Franche-Comté

L'Aract Bourgogne-Franche-Comté est l'une des 16 directions régionales de l'Anact (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), établissement public administré par l'Etat et les partenaires sociaux, régi par le code du travail et chargé d'accompagner les organisations, plus particulièrement les TPE-PME, dans la mise en place de démarches d'amélioration des conditions de travail.

Financée par ses tutelles nationales, l'État en région – La DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), la Région Bourgogne-Franche-Comté et sur projet par des partenaires nationaux ou régionaux (comme l'ARS), l'Aract Bourgogne-Franche-Comté est orientée par un comité paritaire composé des partenaires sociaux régionaux.

Dans un cadre de travail commun et en adéquation avec les priorités nationales et régionales, l'Aract Bourgogne-Franche-Comté exerce une mission de service public destinée à favoriser :

- L'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail des salariés ;
- L'innovation sociale ;
- La performance sociale soutenant la performance économique et environnementale des structures régionales.

L'approche de l'Anact est essentiellement centrée sur l'analyse du travail et ses conditions d'organisation.

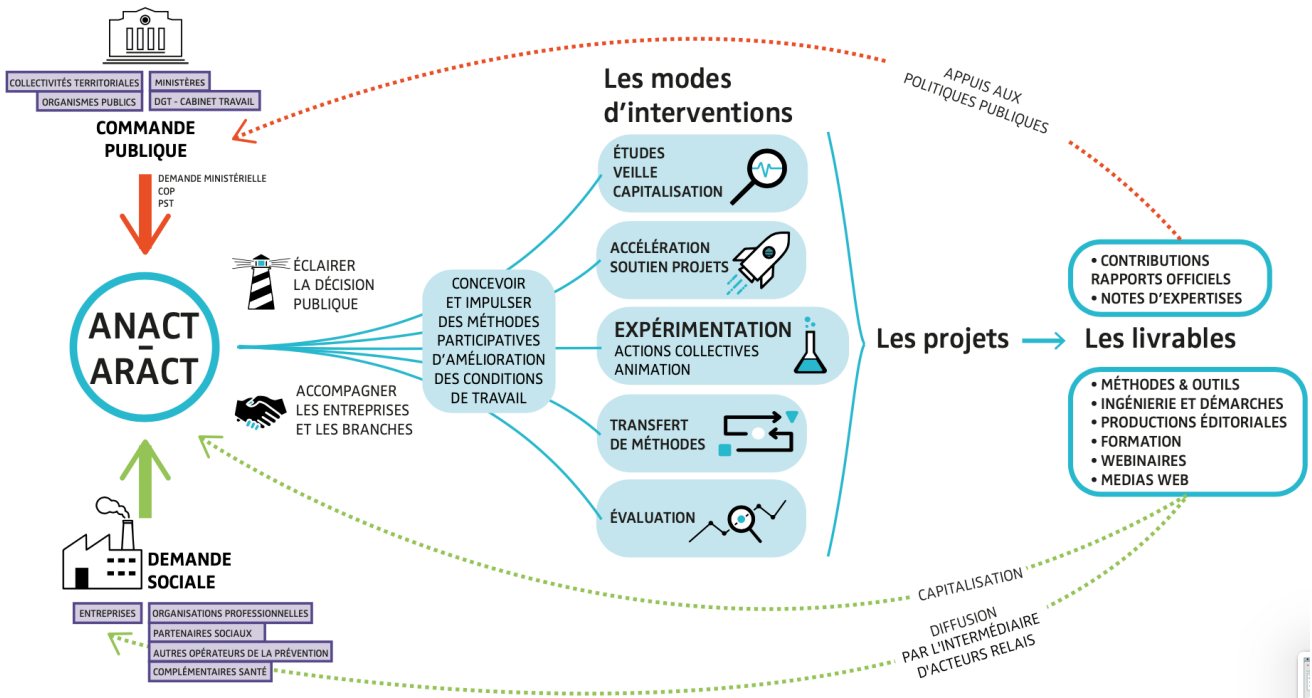
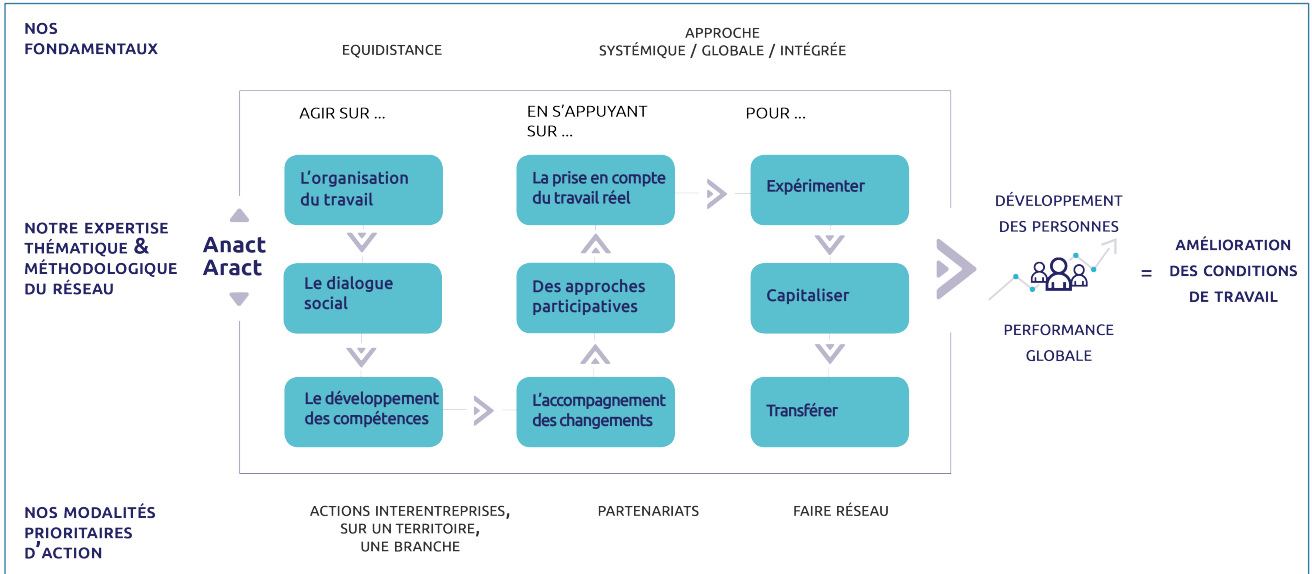
Notre positionnement singulier repose sur un triple postulat, de fond, de méthode et de résultat :

- L'organisation du travail est un déterminant essentiel de la qualité des conditions de travail ;
- Le dialogue social est une des conditions de réussite du changement ;
- Le développement des personnes contribue à la performance des organisations.

Les actions et projets de l'Aract BFC visent à expérimenter, capitaliser, transférer et communiquer en région sur les sujets que couvrent sa mission de service public. L'Aract Bourgogne-Franche-Comté intervient en priorité auprès des TPE/PME-PMI et associations de moins de 250 salariés.

L'équipe de l'Aract Bourgogne-Franche-Comté est composée de 13 agents aux profils complémentaires. Afin de pouvoir toucher au mieux l'ensemble du territoire régional et être au plus proche des structures régionales, nous sommes basés sur Dijon et Besançon.

Les modalités d'actions de l'Aract



ORIENTATIONS

La commission d'orientation de l'Aract BFC, réunissant les membres du comité paritaire, les principaux partenaires de l'Aract BFC (Dreets et Conseil régional) et des personnalités qualifiées s'est réunie le 14 septembre 2023. Les échanges ont permis de définir les priorités de développement pour 2024 et 2025. Ces orientations servent de boussole à la fois dans les projets et dispositifs mais aussi de guide dans le développement de partenariats, collaborations et explorations de nouveaux sujets ou secteurs d'activités au cours de ces deux années.

AXE 1 : TRAVAIL FACTEUR DE SANTÉ ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Focus sur le management intermédiaire, leurs propres risques, et le management du travail

Enjeux sur les organisations de travail, leur complexités, et l'impact sur les conditions de travail

Préserver la santé au travail, enjeu individuel et collectif, DUERP et moyens dialogue social, intégration et néo-recrutés

AXE 3 : DIALOGUE SOCIAL ET PROFESSIONNEL, QUALITÉ DES RELATIONS SOCIALES

Remettre le dialogue dans une logique prospective

Favoriser les espaces de dialogue sur le travail

AXE 2 : SANTÉ AU TRAVAIL, EMPLOI, COMPÉTENCES

Enjeux recruter, accueillir, intégrer et fidéliser

Sujets des nouvelles attentes et rapports au travail, notamment des jeunes

Sujets de l'allongement de la vie au travail, parcours professionnels, et prévention de l'usure

Question des organisations apprenantes

AXE 4 : TRANSITIONS NUMÉRIQUES ET ÉCOLOGIQUES

Se pencher sur l'anticipation – plan de continuités d'activités événements météorologiques extrêmes (fortes chaleurs, orages, manque d'eau,...)

Nouveaux sujets liés à l'IA

Priorisations cibles finales

TPE/PME

Métiers du CARE

Secteurs d'activités plus éloignés des centres notamment agriculture, forêt,...

Les priorités de travail en 2024

En 2024, l'Aract travaillera à la mise en œuvre des priorités de politiques publiques, et en particulier au déploiement de démarches en faveur de la qualité de vie et des conditions de travail, de la prévention de l'usure professionnelle, de l'égalité professionnelle femme-homme. Elle contribuera dans ce cadre à l'accompagnement des mutations du travail (télétravail, transition écologique...) et à la mise en œuvre de démarches sectorielles et territoriales pour répondre notamment aux difficultés de recrutement et de fidélisation.



En 2024, l'activité de l'Aract Bourgogne-Franche-Comté se décline au plus près des partenariats, collaborations et acteurs régionaux, des priorités partagées de l'établissement et de notre mission de service publique :

- 1 - Travail facteur de santé et de performance globale (intégrant désormais les sujets organisations hybrides)
- 2 - Santé au travail, emploi, compétences
- 3 - Dialogue social et professionnel, qualité des relations sociales
- 4 - Transitions numériques et écologiques
- 5 - Egalité intégrée
- 6 - Axe transversal

Il est à noter, qu'au-delà de la présentation des projets, actions et dispositifs portés par l'Aract BFC en 2024 ci-après, l'équipe se mobilise pour soutenir ces objectifs.

Il s'agit d'abord de l'engagement dans des ateliers et groupes de travail internes à l'Aract. Cela permet à l'Aract BFC de contribuer aux productions nationales qui sont déclinées ensuite dans les territoires, mais aussi, de partager l'expérience avec nos collègues d'autres régions. In fine, cet engagement sert également nos actions pour les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté.

Nous nous engageons également dans des réunions, rendez-vous, réseaux et événements régionaux et intra-régionaux afin de nouer des contacts et des partenariats, mais aussi d'identifier des opportunités, et possibilités en région pour aller dans le sens des orientations données par nos instances CPR et CO. Cet engagement nous ouvre également l'occasion de communiquer sur les possibilités et plus-value que peuvent apporter des collaborations avec l'Aract BFC, notamment dans des domaines plus nouveaux (liens travail et emploi, liens écologie et travail,...).

Enfin, nous allons relancer nos actions vers plus de communication sur nos productions, activités et services après avoir rétabli cette fonction au sein de l'Aract BFC.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PROJETS

Priorités	Projets	Nb de jours	Page
Travail facteur de santé et de performance globale	Rally'Nov	168	10
	Animation PCRH	18	11
	Promotion et diffusion Cap'QVCT	26	12
	Animation régionale Reflex'QVCT	8	13
	Expérimentation FNTV	50	14
Santé au travail, emploi, compétences	Ateliers RH	30	15
	Dev'Afest	60	16
	Prev'Camp	72	17
	QVCT et fidélisation dans le médico-social et la santé	185	18
	Autodiag seniors	15	19
Dialogue social et professionnel, qualité des relations sociales	Areso	60	20
	Appui au dialogue social	27	21
Transitions numériques et écologiques	Sensibilisations et expérimentations travail et écologie	40	22
Égalité intégrée	Développement et promotion d'Eurega BFC	22	23
	Actions éga pro pour les fonctions publiques	17	24
	Projet inclusion	40	25
Axe transversal	Dispositif Fact	90	26
	Offre de formations socles	30	27
	Interventions individuelles et collectives	170	28
	Suivi et participations aux groupes réseau	100	
Total des jours programmés		1226	

LES PRIORITES & PROJETS 2024

AXE 1 : TRAVAIL FACTEUR DE SANTÉ ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Rally'Nov

Animation PCRH

Promotion et diffusion Cap'QVCT

Animation régionale Reflex'QVT

Expérimentation FNTV

AXE 3 : DIALOGUE SOCIAL ET PROFESSIONNEL, QUALITÉ DES RELATIONS SOCIALES

AReSo

Développement du dialogue social

AXE 5 : EGALITÉ INTÉGRÉE

Eurega BFC

Projet Inclusion

Actions ega pro pour les Fonctions Publiques

AXE 2 : SANTÉ AU TRAVAIL, EMPLOI, COMPÉTENCES

Ateliers RH

Dev'Afest

Prev'Camp

QVCT et fidélisation dans le médico-social et la santé

Autodiag seniors

AXE 4 : TRANSITIONS NUMÉRIQUES ET ÉCOLOGIQUES

Sensibilisations et expérimentations travail et écologie

AXE TRANSVERSAL

Fact

Interventions individuelles et collectives

Offre de formations socles

Suivi et participations groupes réseau (ATR, Fabrique CTO,...)

Les priorités d'actions du programme de travail 2024

- Poursuite du travail Rally'Nov, notamment autour de la semaine de 4 jours
- Poursuite de la montée en action sur les enjeux écologie et travail
- Mobilisation attractivité et fidélisation, notamment au travers des ateliers RH
- Mobilisation importante attractivité et QVCT dans le médico-social et la santé
- Actions du PRST QVCT et dialogue social
- Mobilisation dans le cadre d'Areso pour l'amélioration des relations sociales
- Finalisation du projet exploratoire sur l'inclusion
- Mobilisation autour de l'emploi des seniors (nouvel outil d'auto-positionnement)
- Lancement de l'offre formations socles (nouveau pour l'Aract BFC)
- Lancement du travail pour la mise en œuvre d'un AAP territorial du FACT



PRST4

Marqueurs graphiques

- Implication dans le PRST4



- Poursuite de projet engagé en 2023

NOUVEAU

- Nouveau projet 2024



- Projet national



- Projet régional

Rally'Nov







Depuis 2012, l'Aract BFC porte, avec le soutien du Conseil Régional et de la DREETS, le projet Rally'Nov, visant à identifier, récompenser, promouvoir et développer l'innovation sociale dans les entreprises et organisation du territoire régional. L'innovation sociale est entendue comme de nouvelles pratiques, de nouvelles organisations, de nouvelles prestations qui améliorent la qualité de vie (au travail et hors travail) et constitue un enjeu fort pour les entreprises et territoires en termes de compétitivité et d'attractivité. Ce projet s'appuie sur un réseau de partenaires mobilisés, un site internet dédié, une rencontre régionale et des productions et animations annuelles. Depuis 2023, une nouvelle catégorie d'innovations sociales est identifiée dans le secteur public. De plus, en 2023, l'Aract BFC a mené une étude sur la semaine de 4 jours, organisation du temps de travail en croissance dans les entreprises, associations ou le secteur public. Les suites de cette étude marquent la programmation 2024. Enfin, en 2024, l'Aract BFC va renouveler les rencontres et rendez-vous au plus près des territoires régionaux et dans les entreprises.

2023



Détail de l'action

- Organisation d'un séminaire de lancement
- Tenue d'un jury de sélection des lauréats des IS 2023
- Valorisation de 15 nouvelles IS (économie classique, ESS, secteur public)
- Réalisation d'un point de situation de 6 IS répertoriées en 2013
- Organisation d'une action collective à destination des entreprises ayant mis en place la semaine de 4 jours ou l'envisageant
- Mise en place d'une Tournée des IS afin de mettre en valeur les IS sur le territoire et dans les structures
- Organisation d'une Rencontre régionale

	Cibles	Les entreprises, associations et structures publiques de Bourgogne-Franche-Comté
	Livrables	15 fiches IS, 6 fiches IS mises à jour, un document d'information du projet et de ses résultats (4 pages), la mise à jour du site internet, une rencontre régionale de l'IS, des vidéos des lauréats 2023, une action collective sur la mise en place de la semaine de 4 jours, un carnet de l'IS sur l'étude sur la semaine de 4 jours, des réunions dans les entreprises du territoire
	Partenaires	La DREETS, la Région Bourgogne-Franche-Comté, la CRESS et l'AER
	Budget temps	168 jours alloués au projet (+ budget de 32 965 euros de frais annexes et prestations)
	Financeurs	La DREETS Bourgogne-Franche-Comté, la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'Anact, le FSE
	Pilote du projet	Vanessa Grillet.

Animation régionale PCRH



Les TPE-PME sont confrontées à de nombreuses difficultés en matière de recrutement, de gestion des compétences, d'attractivité, d'organisation du travail ou encore de dialogue social. Par ailleurs, des enjeux de professionnalisation en matière de ressources humaines sont à noter et plus particulièrement dans les entreprises de moins de 50 salariés. La PCRH (Prestation de Conseil en Ressources Humaines) permet aux TPE-PME de BFC l'accès à une prestation financée tout ou partie par des fonds publics, et en lien notamment avec les OPCO mais également les DDETSPP. L'entreprise peut, de ce fait, bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur les questions de RH propre à sa structure réalisé par un consultant. Pour l'Aract BFC, il s'agit d'appuyer la DREETS au déploiement du dispositif PCRH en Bourgogne-Franche-Comté.

2023



Détails de l'action

- Préparation et co-animation des comités de pilotage
- Animation du réseau des consultants PCRH (réparation et animation de 2 demi-journées d'atelier sur l'année 2024)
- Bilan du dispositif

	Cibles	Cibles directes : Consultants, OPCO, DDETSPP Cibles indirectes : TPE-PME bénéficiaires de la PCRH et acteurs associés
	Livrables	<ul style="list-style-type: none">• Supports et outils utilisés lors des animations• Synthèse du bilan• Comptes rendus des réunions avec la DREETS• Comptes rendus des COFIL OPCO
	Partenaires	DREETS BFC, OPCO, DDETSPP
	Budget temps	18 jours alloués au projet.
	Financeurs	DREETS BFC
	Pilote du projet	Sylvie Morin-Lagrange

Promotion et diffusion de Cap'QVCT







Cap'QVCT, outil d'autodiagnostic de Qualité de Vie au Travail et de dialogue, a été développé par l'Aract Bourgogne-Franche-Comté. Cet outil est accessible aux entreprises depuis début 2022. Les objectifs 2024, en lien avec le PRST4, notamment en ciblant les acteurs intermédiaires actifs auprès des entreprises (OS, OP, filières, pôles de compétitivité, animateurs territoriaux) sont de continuer à promouvoir et à diffuser l'outil Cap'QVCT pour son déploiement et son utilisation par les entreprises de Bourgogne-Franche-Comté. Les enjeux pour les entreprises sont :



- pouvoir réaliser un auto diagnostic en matière de QVCT et EP ;
- favoriser le dialogue social ;
- acquérir des connaissances sur la QVCT ;
- donner des exemples de bonnes pratiques d'entreprise ;

Détail de l'action

- Déploiement d'actions d'information et de sensibilisation à la QVCT et de promotion de l'outil Cap'QVCT
- Constitution de réseaux d'entreprises avec retours d'expériences et création d'ateliers permettant le dialogue et les échanges autour des bonnes pratiques en matière de QVCT
- Organisation de webinaires auprès de nos partenaires
- Acculturation d'acteurs intermédiaires tels que les SPSTI avec mise en synergie des ressources, usages, outils et pratiques professionnelles

	Cibles	TPE/PME : Employeurs (direction, encadrement intermédiaire, RH, responsable QHSE, ...); Salariés, Représentants du personnel, Partenaires sociaux, Branches professionnelles, SPSTI, OPCO
	Livrables	Maintenance de l'outil numérique (site internet) Cap'QVCT Un plan d'actions de promotion, diffusion, transfert Webinaires
	Partenaires	DRDFE, Conseil régional, DREETS, partenaires sociaux
	Budget temps	26 jours alloués au projet.
	Financeurs	DREETS – Pôle T (PRST4)
	Pilote du projet	Florence Lapertot



2023



Animation régionale Reflex'QVT

ReflexQVT est une plateforme technique de mise en relation entre les entreprises et les consultants sur le thème de la QVT. L'outil a été développé par l'Anact dans le cadre du PST3 afin de structurer et mettre en visibilité des offres régionalisées de services de consultants en matière de qualité de vie au travail, notamment en direction des PME-TPE. L'aract BFC propose une animation auprès des consultants référencés, afin de diffuser et promouvoir les enjeux et outils de l'Anact dans un objectif de développement qualitatif des accompagnements proposés.

Détail de l'action

- Animer des réunions, communiquer et diffuser de l'information
- Suivre la bonne circulation des informations et recueillir les besoins
- Assurer les liens entre le régional et le national

	Cibles	Bénéficiaires directs : Consultants référencés sur ReflexQVT Bénéficiaires indirects : Entreprises recherchant et/ou ayant recours à des consultants référencés sur ReflexQVT
	Livrables	Support d'animation de réunions des consultants
	Partenaires	Anact
	Budget temps	8 jours alloués au projet.
	Financeurs	Anact
	Pilote du projet	Florence Lapertot

Projet FNTV

L'Anact apporte son appui à la FNTV dans le cadre de la charte de développement et de l'emploi des compétences dans la branche des transports routiers et activités auxiliaires conclue entre les partenaires sociaux et l'Etat en 2022. La méthodologie du projet national prévoit 4 actions complémentaires :

- Evaluer les effets des démarches d'achat public responsable sur les conditions d'emploi et de travail des salariés.
- Expérimenter de nouvelles organisations du travail permettant de proposer des durées de travail supérieures pour les conducteurs à temps partiel qui le souhaitent.
- Enrichir l'offre de formation au tutorat des nouveaux embauchés.
- Enrichir l'offre formation existante à destination des managers pour leur permettre de manager par le travail réel.

La Bourgogne-Franche-Comté est le territoire identifié pour expérimenter le second point présenté ci-avant. L'Aract BFC mènera ce projet en collaboration étroite avec la délégation régionale de la FNTV.

NOUVEAU



Détail de l'action :

- Identifier des entreprises intéressées (4 en BFC) ,
- Rechercher et expérimenter avec elles de nouvelles organisations du travail permettant de proposer des durées de travail supérieures pour les conducteurs à temps partiels qui le souhaitent
- Evaluer les effets des expérimentations conduites

	Cibles	4 entreprises du transport de voyageurs adhérentes de la FNTV dont 2 s'inscrivant dans des expérimentations liées à des démarches d'achat responsables
	Livrables	Protocole d'expérimentations ; Rapport d'évaluation ; Fiches pratiques à destination des entreprises du TRV
	Partenaires	FNTV
	Budget temps	50 jours alloués au projet sur 2024
	Financeurs	Conventionnement national Anact
	Pilote du projet	Karine Bourgeois-Gautheron

Ateliers RH – Attractivité et fidélisation

Dans la poursuite de l'action lancée en 2022 et continuée en 2023, l'Aract BFC déploie le parcours « Améliorer son attractivité en donnant du sens au travail » composé de trois ateliers d'une demi-journée chacun. Quelques modifications pédagogiques sont apportées en 2024 pour réduire le temps de mobilisation des participants. Déployée auprès des entreprises de la région en coopération avec des partenaires territoriaux ou sectoriels, l'action vise à outiller les participants dans leur gestion des ressources humaines. Les objectifs poursuivis sont les suivants :







- Baser son recrutement sur l'analyse des situations de travail réelles
- Définir les besoins en compétences et les faire évoluer dans un contexte évolutif
- Mettre en valeur et améliorer les facteurs d'attractivité de l'entreprise

Les ateliers et leur animation s'adaptent aux demandes des participants selon leurs profils et besoins. Il s'agit aussi de temps importants d'échanges et de partages d'expériences.

Détail de l'action

En 2024, l'Aract BFC termine la réalisation de trois cycles lancés en 2023 et en lance 4 nouveaux à minima en ciblant des territoires non bénéficiaires à ce jour.

- Atelier n°1 « Prendre en compte les situations de travail pour mieux réussir mes recrutements »
- Atelier n°2 « Favoriser la mobilité et le développement des compétences pour améliorer ma performance »
- Atelier n°3 « Consolider les organisations pour fidéliser »

	Cibles	Les TPE et PME de Bourgogne-Franche-Comté
	Livrables	Supports de cycle, guide participant et évaluation
	Partenaires	Acteurs sociaux-économiques de la région
	Budget temps	40 jours alloués au projet
	Financeurs	DREETS Bourgogne-Franche-Comté
	Pilote du projet	Alice Cnockaert

DEV'AFEST









2023



Le projet DEV'AFEST, porté par l'Aract BFC depuis 2021, vise à sensibiliser et accompagner les différents acteurs de BFC sur la ressource que représente l'Action de Formation En Situation de Travail aussi bien du côté des entreprises, que des salariés. Bien plus qu'une "seule" modalité de formation, l'AFEST vient interroger et prendre en compte le travail réel et son organisation. Elle permet d'instaurer un processus formatif à proximité des situations de travail rencontrées et des attentes de l'entreprise, tout en permettant des échanges autour des attendus du travail pour les salariés (qu'ils soient nouvellement arrivés dans l'entreprise, en développement de compétences/missions/responsabilités en interne ou encore de retour après une période d'interruption pour maladie, ou autre, etc.). Construite sur-mesure, l'AFEST peut ainsi répondre à des enjeux en matière de recrutement, d'intégration, de transmission de savoir-faire d'expérience, de mobilité interne, mais également de maintien en emploi, de prévention de l'usure professionnelle, ou encore d'accompagnement au changement.

Détails de l'action

- Réaliser des accompagnements AFEST auprès d'entreprises
- Capitaliser sur ce que l'AFEST a pu faire bouger en termes de développement des compétences mais aussi, plus largement, en matière de conditions de travail au sein des structures accompagnées et diffuser largement les enseignements associés
- Communiquer, sensibiliser, apporter des retours d'expérience via des ateliers d'information-sensibilisation dédiés

	Cibles	Entreprises de BFC : dirigeants, DRH, responsables formation, encadrants, formateurs, salariés, nouveaux arrivants, IRP, apprentis, etc. Acteurs du champ emploi-formation de la région, OPCO, partenaires sociaux, branches professionnelles, etc.
	Livrables	Supports d'information-sensibilisation ; Éléments de capitalisation notamment à travers une vidéo de retour d'expérience ; Support sur les AFESTs mises en place au sein des différentes entreprises accompagnées (contenu et méthodologie)
	Partenaires	Acteurs de l'emploi et de la formation, Fédérations, Branches professionnelles, OPCO, partenaires sociaux, etc. de la Région BFC
	Budget temps	60 jours alloués au projet en 2024
	Financeurs	DREETS BFC
	Pilote du projet	Sylvie Morin-Lagrange

Prev'Camp en BFC



Fin octobre 2021, la Mildeca lance officiellement le dispositif ESPER, se structurant autour d'une charte. Le réseau Anact/Aract est partenaire du dispositif au niveau national pour mettre en place une démarche cohérente de prévention collective et individuelle. Le dispositif est financé par le FLCA. L'Anact aborde la prévention des conduites addictives par une approche organisationnelle de l'analyse des situations de travail, en considérant que les déterminants organisationnels et socioprofessionnels peuvent avoir un impact sur les conduites addictives et la qualité de vie et des conditions de travail du collectif. Les travaux menés s'appuient sur une compréhension fine des liens entre le travail, son environnement et les pratiques addictives ainsi que les impacts sur la santé, le travail, le collectif, la performance.

2023



L'Aract BFC se mobilise depuis 2022 afin de déployer et animer un dispositif sur la prévention des conduites addictives (PCA) en milieu professionnel (MP) en région sur 3 niveaux. Suite à la baisse de financement du FLCA et afin de préserver la dynamique partenariale de BFC et la qualité des accompagnements, l'Aract BFC a ajusté son programme d'actions pour 2024, dernière année du projet.

Détail de l'action

En 2024, le projet comporte différentes possibilités d'actions qui seront ajustées en fonction des besoins du terrain :

- Animation d'Information / Sensibilisation au projet
- Animation de 2 COFIL
- Animation de 2 Club d'entreprises avec partage d'expériences
- Mise en place de 2 accompagnements individuels expérimentaux en partenariat avec l'Union Régionale BFC de la Fédération Addictions

	Cibles	Entreprises de BFC (du privé et du public) – Associations - Réseaux et clubs d'entreprises - Partenaires institutionnels
	Livrables	CR des réunions Supports de présentation Bilan capitalisation régionale
	Partenaires	DREETS/ARS/Opsat/Mildeca/Ireps Fédération addiction/Addiction France/Spst/Agéfiph/Carsat/OPPBTP/Fédération des entreprises d'insertion/Sedap/Vitagora/Andrh/CCI BFC/FNTP...
	Budget temps	72 jours alloués au projet.
	Financeurs	FLCA – Pôle T de la DREETS
	Pilote du projet	Sophie Kotlyar

QVCT et attractivité dans le médico-social et la santé



En partenariat avec l'ARS, l'Aract BFC a animé 8 ACIA sur la QVCT de 2018 à 2021 auprès d'EHPAD de la région dans l'objectif de les aider à mettre en place des démarches QVCT. L'Aract BFC a également animé l'action « écoute EHPAD » de 2020 à 2021 suite à la crise sanitaire afin de permettre aux professionnels de bénéficier d'un temps d'écoute, et de repérer les impacts de la crise sur les conditions de travail. Enfin, l'Aract BFC a coanimé 3 groupes de travail avec l'ARS en 2022, pour produire un plan d'actions visant à améliorer l'attractivité des métiers des ESMS.

Dans le cadre du plan de mobilisation régional en faveur des métiers du social, du médico-social et de la santé, co-piloté par l'ARS, la Préfecture et le Conseil Régional, et compte-tenu des difficultés rencontrées en matière d'attractivité et de fidélisation, les actions en faveur de la QVCT constituent un véritable levier et une priorité identifiée lors d'une séance de travail collective en juin 2023. Dans ce cadre, l'Aract BFC propose en 2024 un accompagnement court et sur mesure QVCT aux établissements volontaires et ciblés.

Détail de l'action

- Ingénierie du projet, coordination
- Communication, AMI, premier contact avec structures demandeuses
- Analyses paritaires de la demande sur les établissements sélectionnés
- 25 à 30 accompagnements courts de 7,5 jours en moyenne
- Capitalisation et partage

	Cibles	Établissements sanitaires et Médico-social de BFC
	Livrables	Flyer de communication, Synthèse des premiers contacts, Synthèse PPT par accompagnement, Bilan global
	Partenaires	ARS (et plus globalement partenaires du GT dédié dans le cadre du plan de mobilisation régional)
	Budget temps	162 jours (+50 000 euros de sous-traitance)
	Financeurs	ARS
	Pilotes du projet	Karen Hubert-Blanchard, Sabrina Boudailler, Vanessa Grillet

Autodiag-seniors



Dans un contexte d'allongement de la vie au travail, prévenir la désinsertion et l'usure professionnelle des seniors représente plus que jamais un enjeu majeur pour les entreprises, comme pour les salariés.

NOUVEAU



Les seniors sont souvent porteurs d'expériences et de savoir-faire précieux pour les structures, ils contribuent ainsi à la performance, à l'efficacité ou encore à la qualité du travail réalisé. En parallèle, les représentations liées à l'âge mais aussi les risques auxquels les seniors sont confrontés à la longue, nécessitent de se pencher sur ces questions. Un outil d'auto-positionnement numérique, créé par un groupe dédié Anact-Aract sortira en 2024. Son but sera de permettre aux acteurs des entreprises de se questionner sur différents thèmes autour du maintien en emploi des seniors. A l'issue, ils obtiendront un récapitulatif de leurs points forts et points d'amélioration, et pourront s'appuyer sur des fiches ressources pour accompagner leurs priorités d'action. Cet outil a été travaillé sur la base de plusieurs ressources préexistantes dont « l'autodiag senior » créé par l'Aract BFC par le passé. L'enjeu est de relancer les actions et la visibilité de l'Aract BFC sur ces thèmes pour les années à venir.

Détail de l'action

- Participation aux travaux internes de production du nouvel outil
- Diffusion et promotion de l'outil en région auprès des entreprises et des acteurs relais.

	Cibles	Entreprises et acteurs relais
	Livrables	Outil d'auto-positionnement numérique sur l'emploi des seniors Webinaires et communication pour diffuser et présenter l'outil en région
	Partenaires	Anact, DREETS
	Budget temps	15
	Financeurs	DREETS, Anact
	Pilote du projet	Aurélien Loos

ARESO : animation régionale et interrégionale



ARESO est un dispositif national, co-porté par l'Anact et la DGT. Il est destiné aux entreprises qui souhaitent améliorer la qualité et l'efficacité de leurs relations sociales. C'est une forme de médiation collective sur le travail. Pour appuyer les régions dans le déploiement de ce dispositif, en assurer une cohérence et alimenter les orientations nationales, 3 Aract « pivots » ont en charge l'animation du dispositif sur les territoires interrégionaux qu'elles ont en responsabilité.

2023



Depuis 2023, l'Aract BFC a été retenue par l'Anact pour reprendre ce rôle d'Aract pivot pour l'ICIR sud, qui intègre les régions Bourgogne-Franche-Comté, AURA, Occitanie, Paca, Corse et La Réunion. L'animation est assurée par une chargée de mission, appuyée de son DR agissant comme référent du dispositif pour l'ensemble des Aract de l'ICIR SE.



De plus, l'Aract BFC propose et déploie l'offre ARESO sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre classique, et dans le cadre d'une offre spécifique « Protection de l'Enfance » en lien avec la convention nationale Anact-DGCS.

Détail de l'action

- Animation interrégionale : être en appui à la professionnalisation des intervenants, être garant de la bonne gestion du dispositif et de contribuer à la coordination nationale.
- Animation régionale : Conduite d'interventions et poursuivre le déploiement du dispositif en local, par des actions de communication et de promotion.

	Cibles	Entreprises du secteurs public et privé de toutes tailles, Structures de la protection de l'enfance, collègues de l'Anact, consultants intervenants, agents de la DREETS intervenants, partenaires institutionnels (DREETS, sst, ...)
	Livrables	Accompagnements, Évaluation qualitative et quantitative annuelle au niveau national
	Partenaires	Partenaires institutionnels susceptibles d'orienter des entreprises vers le dispositif ARESO (DREETS, sst, ...etc)
	Budget temps	60 jours alloués au projet.
	Financeurs	DGT, Anact, DGCS
	Pilote du projet	Céline ROUSSEL

Appui au dialogue social



2023



Conformément à ses missions, l'Aract BFC conduit chaque année des actions d'outillage des acteurs du dialogue social dans les entreprises, dont les CSE et les acteurs de la négociation, avec une approche paritaire. En étroite collaboration avec le Pôle T de la DREETS, l'Aract BFC se mobilise tant à l'appui du dialogue social territorial (par exemple auprès des ODDS en lien avec la plateforme nationale « Espace ODDS »), que sur l'outillage des CSE, suite à une enquête réalisée en 2023 dont les résultats seront diffusés en 2024. Ces actions se déclinent dans le cadre du PRST 4. Elles visent à développer les compétences des acteurs sur les sujets de conditions de travail et à les faire progresser sur toutes les dimensions d'un dialogue social de qualité : le contenu, les sujets à travail ; les méthodes, modalités de travail ; les relations permettant de travailler paritairement.

Détail de l'action

- Coopération avec le pôle T sur le développement du dialogue social.
- Déclinaison d'actions spécifiques à destination des CSE, basées sur la diffusion des résultats de l'enquête 2023.
- Interventions collectives et/ou individuelles sur les modalités, les possibilités, l'intérêt et l'outillage du dialogue social en entreprise.

	Cibles	Acteurs du dialogue social, OP, OS, ODDS, CSE
	Livrables	Diffusion de l'enquête, livrables adaptés en cours d'année, en lien avec le Pôle T
	Partenaires	Pôle T de la DREETS, OS, OP
	Budget temps	27
	Financeurs	Pôle T de la DREETS
	Pilote du projet	Vanessa Grillet

Travail et Transition écologique

2023



2023 fut l'année pendant laquelle la question des effets de la transition écologique sur le travail est venue s'intégrer aux questionnements de l'Aract BFC. L'Anact est engagée dans la transition écologique pour veiller à la préservation des conditions de travail mais aussi soutenir le sens et la démocratie au travail, la qualité et l'attractivité des organisations.

En 2024, le travail se poursuit en région dans l'objectif de poursuivre la sensibilisation sur le lien existant entre transition écologique et conditions de travail, de mieux cerner ce qui se passe dans les structures et d'accompagner les nouveaux modèles économiques en émergence.

Détail de l'action

Organisation d'info-sensi pour établir le lien entre les enjeux écologiques et les enjeux sociaux dans la sphère professionnelle avec l'outil « Serious-Game ».

Expérimentation sur les liens travail, écologie et dialogue social dans le cadre d'un accompagnement individuel autour de la mobilité électrique.

Expérimentation d'un accompagnement auprès d'une entreprise de l'ESS, à la recherche d'un nouveau modèle économique dans son projet de diversification de son activité en intégrant les concepts de la coopération. Les structures accompagnantes, France Active Franche-Comté et l'Aract BFC mettent en commun leurs savoir-faire et leurs expertises pour une accompagnement plus global.

	Cibles	Les TPE et PME de Bourgogne-Franche-Comté, acteurs sociaux économiques
	Livrables	Supports de présentation, Flyer travail et transition écologique Retour d'expérience sur la coopération entre les structures accompagnantes
	Partenaires	Acteurs sociaux-économiques de la Région France Active Franche-Comté
	Budget temps	40 jours alloués au projet
	Financeurs	Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté
	Pilote du projet	Alice Cnockaert

EUREGA BFC : Développement, Animation et Promotion du site

2023



De 2021 à 2022, l'Aract BFC a créé le centre de ressources sur l'égalité professionnelle, Eurega BFC, puis a débuté sa promotion en 2022. Eurega BFC vise à mettre à disposition des entreprises une sélection de ressources pour faciliter le passage à l'action sur ces enjeux. En 2024 va se poursuivre le travail engagé pour le site Eurega BFC débuté en 2022, en suivant 3 objectifs :

- Continuer l'animation du site
- Assurer le développement du site
- Maintenir la promotion du site

Détail de l'action

L'animation du site : assurer sa maintenance et sa mise à jour. En renouvelant certaines ressources obsolètes.

Le développement du site : développement de certains contenus afin de créer plus d'affluence et de passage sur le site en s'appuyant sur une véritable stratégie dont mise en place d'un comité éditorial et le développement de nouvelles fonctionnalités, dont des actualités ouvertes à de nouveaux partenaires.

Maintenir la promotion du site, notamment des webinaires via des acteurs intermédiaires (OPCO, CCI, OP,...), via des réseaux et clubs d'entreprises, et pour des entreprises directement (manifestations, accompagnements...). Création d'emailing, flyer et animation des réseaux sociaux via des publications LinkedIn

	Cibles	Entreprises de BFC - Réseaux et clubs d'entreprises - Partenaires institutionnels
	Livrables	Nouveaux développements du site, Webinaires, mailing, post LinkedIn, charte de fonctionnement éditoriale
	Partenaires	DRDFE/DREETS
	Budget temps	22 jours alloués au projet
	Financeurs	DRDFE/DREETS
	Pilote du projet	Sophie Kotlyar

Actions Ega Pro pour les fonctions publiques

2023









Depuis 2022, l'Aract BFC appuie la DRDFE dans l'animation de son réseau des référents égalité professionnelle femme-homme de la fonction publique. Après une phase de recueil des besoins, un premier cycle d'animation a eu lieu en 2023. La phase de bilan réalisée auprès des participants montre un fort taux de satisfaction vis-à-vis des objectifs et du format adopté. Aussi, en 2024, il s'agit de poursuivre notre appui à la DRDFE dans l'animation de ce réseau, dans l'objectif de favoriser l'échange de pratique entre pairs mais aussi l'acquisition de connaissances sur le sujet. De plus, en 2024, l'Aract BFC appuiera la DRDFE dans la préfiguration d'une animation pour promouvoir et accompagner les femmes vers de postes à responsabilité dans la fonction publique.

Détail de l'action

Animation des référents Ega Pro de la Fonction Publique d'Etat : Deux réunions de partage de pratiques entre pairs en distanciel et deux autres réunions se tiendront en présentiel, avec l'intervention « d'experts ». Des fiches repères seront rédigées à l'issue de chaque séance.

Travaux de préfiguration d'une communauté de femmes d'une animation pour promouvoir et accompagner les femmes vers les postes à responsabilité dans la fonction publique avec la DRDFE et la PFRH

	Cibles	Les référents égalité professionnelle femme-homme de la fonction publique d'Etat
	Livrables	Rencontres et réunion des référents, Fiches repères « bonnes pratiques », Note de préfiguration pour promouvoir et accompagner les femmes vers les postes à responsabilité dans la fonction publique
	Partenaires	DRDFE
	Budget temps	17 jours alloués au projet
	Financeurs	DRDFE
	Pilote du projet	Céline ROUSSEL

Projet Inclusion

2023









Depuis début 2023, l'Aract BFC a été missionnée par la DREETS BFC pour agir en faveur d'une meilleure inclusivité au niveau des entreprises. Le projet mené sur deux années vise à mieux caractériser le sujet qui est large et diffus, à préciser le besoin d'appui des entreprises et à le traduire dans un outil. L'enjeu est d'inscrire le projet dans l'éco-système d'acteurs existants puisque l'inclusion mobilise de nombreux partenaires (emploi, entreprises, etc). Après avoir conduit une veille pour consolider la compréhension première du sujet, en 2023, des rencontres avec des partenaires régionaux de l'emploi et des représentants de l'Etat ont été réalisées. De premiers entretiens avec des dirigeants d'entreprises inclusives ont été organisés. Les travaux se poursuivent en 2024.

Détail de l'action

Poursuivre les rencontres auprès des entreprises pour en tirer des enseignements sur des bonnes pratiques en matière d'inclusion, mais aussi pouvoir donner à voir ce que « demande » l'inclusion, notamment en matière d'aménagement des conditions de travail. Un livrable écrit comprenant des récits d'entreprises.

Un séminaire de restitution est envisagé.

Un outil dont la forme et le fond, dépendant des besoins des entreprises, pourra également être construit.

	Cibles	Entreprises de la Région et partenaires institutionnels du champ emploi et travail, agissant en faveur de l'inclusion
	Livrables	Un livrable de type « Récits d'entreprises » Un séminaire de partage de bonnes pratiques (prévisionnel)
	Partenaires	DREETS, Cress, UDES, ARML, Pôle Emploi, Agefiph, etc
	Budget temps	40 jours alloués au projet en 2024
	Financeurs	DREETS
	Pilote du projet	Céline ROUSSEL

Animation régionale du Fact

Le Fact (Fond d'Amélioration des Conditions de Travail) est un dispositif d'aide publique géré par l'Anact par délégation du ministère du travail. Il consiste à soutenir financièrement des projets innovants conduits par ou pour des PME sur le champ de l'amélioration des conditions de travail. Il fonctionne par appels à projets thématiques, territoriaux et sectoriels.



Les objectifs sont de :









- suivre et favoriser la capitalisation des projets retenus en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du Fact
- renforcer la promotion du Fact en BFC pour permettre à un plus grand nombre de projets régionaux d'être soutenus
- développer une démarche partenariale pour la promotion du Fact en région BFC



Détail de l'action

- Accompagner dans le montage des dossiers ;
- Suivre les avancements : comités de pilotage, réunions, entretiens ;
- Participer aux réunions du réseau Fact ;
- Lancer une démarche partenariale en Région autour du Fact ;
- Communiquer sur les appels à projets en cours

	Cibles	Entreprises, associations dont l'effectif est inférieur à 300 salariés Chambres consulaires et autres acteurs relais territoriaux Organisations professionnelles ou interprofessionnelles de branches nationales ou leur représentation régionale ou locale (actions de branches)
	Livrables	Bilan annuel
	Partenaires	Réseau Anact-Aract, DREETS BFC, partenaires relais en région
	Budget temps	20 jours alloués au projet
	Financeurs	Anact
	Pilote du projet	Florence Lapertot

Organisation d'un FACT territorial

Depuis 2022, l'Anact met en place des appels à projets territoriaux pour :

- Renforcer l'effet levier du Fact à l'échelle des territoires ;
- Tenir compte des spécificités régionales dans la mise en œuvre ;
- Mobiliser, dans une logique partenariale, le Fact sur des secteurs d'activité spécifiques Fact.

NOUVEAU



La région Bourgogne-Franche-Comté n'a pas encore été concernée par ces appels à projets territoriaux. En 2024, en collaboration avec l'Aract Grand-Est, un appel à projet s'est préparé et sera lancé pour une sélection début 2025. La thématique retenue porte sur les conditions de travail et d'emploi pour développer l'attractivité et la fidélisation dans les entreprises proches des frontières. Quelles sont les innovations sociales et organisationnelles à expérimenter au service de cet objectif ?

L'Aract BFC prépare en partenariat avec les acteurs régionaux, dont la DREETS et le Conseil Régional, une note de cadrage, au plus près des besoins des acteurs du territoire, assurera la promotion de l'appel à projet.

Détail de l'action

- Installer un comité de suivi territorial
- Rechercher des partenaires acteurs relais
- Consulter les acteurs du territoire
- Construire, rédiger et diffuser la note de cadrage
- Promouvoir le Fact territorial

	Cibles	Entreprises, associations dont l'effectif est inférieur à 300 salariés Chambres consulaires et autres acteurs relais territoriaux Organisations professionnelles ou interprofessionnelles de branches nationales ou leur représentation régionale ou locale (actions de branches)
	Livrables	Note de cadrage, communication diffusion de l'AAP
	Partenaires	Mission Fact de l'Anact, Aract Grand Est, Dreets BFC, Région, CPR, acteurs socio-économique du territoire
	Budget temps	70 jours alloués au projet
	Financeurs	Anact
	Pilote du projet	Florence Lapertot

Ambition formation

Pour faire suite à un travail amorcé en 2022 nommé Ambition Formation, l'Anact proposera à partir de 2024, un nouveau volet de son offre de formations socles. Trois formations seront proposées par l'ensemble du réseau sur la base d'ingénierie commune :

- QVCT
- Charge de travail
- Dialogue social

NOUVEAU



L'Aract BFC s'inscrira dans cette démarche commune, et déclinera en Bourgogne-Franche-Comté l'offre de formation dès 2024, nouveau service qui sera proposé en région.

De plus, dans la logique de coopération interrégionale, l'assistante de projets de l'Aract BFC sera mobilisée comme assistante référente offres socles et qualiopi pour l'ensemble de l'ICIR Sud.

Détail de l'action

- Participation à la montée en compétences et appropriation des ingénieries de formation préparées par le réseau
- Gestion administrative des offres socles déployées sur l'ICIR Sud
- Organisation de trois formations en BFC (une sur chacun des thèmes)

	Cibles	RH, dirigeants, managers, représentants du personnel
	Livrables	Livrables prévus dans le cadre de qualiopi (dont bilans)
	Partenaires	A définir
	Budget temps	30 jours alloués au projet
	Financeurs	Anact / prestation
	Pilote du projet	Collectif – contact assistante de projets (Christèle Petizon)

Interventions et accompagnements collectifs et individuels auprès des acteurs de l'entreprise



La mobilisation de l'Aract BFC peut porter sur différents sujets liés à la Qualité de Vie et aux Conditions de Travail (QVCT), et notamment :

2023

- La gestion RH et les compétences et des parcours professionnels ;
- L'organisation et le management participatif, basé sur le travail réel ;
- Le climat social, dialogue social et professionnel ;
- La conduite du changement (notamment numérique ou écologique);
- Les enjeux émergents de santé au travail et risques professionnels.



L'Aract BFC suit un objectif de transfert et montée en autonomie des entreprises et de capitalisation/diffusion, ainsi que le paritarisme dans les interventions. Les possibilités d'interventions sont de typologies différentes :

- Interventions individuelles en entreprises
- Interventions collectives auprès d'acteurs relais
- Interventions collectives lors d'événements

Détail de l'action

Suite au suivi du traitement des demandes et interventions, les modalités d'intervention sont de différentes sortes, notamment :

- Analyse de la demande / orientation
- Conseil court
- Information-sensibilisation
- Accompagnement (diagnostic et/ou plan d'action)
- Formations
- Animation

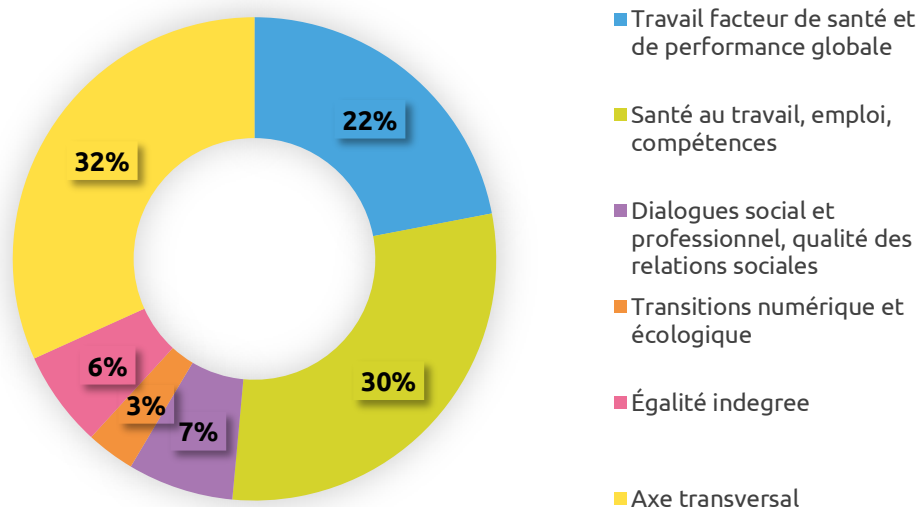
	Cibles	Entreprises (prioritairement TPE-PME), Partenaires, Fédérations, OS, OP, Branches, Filières,...
	Livrables	Suivi des demandes et interventions, 2 à 3 cas d'entreprise rédigé en vue de la capitalisation
	Partenaires	DREETS, Conseil Régional, ensemble des partenaires de l'Aract
	Budget temps	110 jours alloués au projet (hors prestation estimées à 50 jours)
	Financeurs	DREETS, Conseil Régional, Anact, Prestations
	Pilote du projet	Mobilise l'ensemble de l'équipe

ANNEXES

Annexe 1 : Composition de l'équipe

Nom / Prénom	Fonction	Contact
LOOS Aurélien	Directeur	a.loos@anact.fr
BOUDAILLER Sabrina	Chargée de mission	s.boudailler@anact.fr
BOURGEOIS-GAUTHERON Karine	Chargée de mission	k.bourgeois-gautheron@anact.fr
CNOCKAERT Alice	Chargée de mission	a.cnockaert@anact.fr
GRILLET Vanessa	Chargée de mission	v.grillet@anact.fr
HUBERT-BLANCHARD Karen	Chargée de mission	k.hubert@anact.fr
KOLTYAR Sophie	Chargée de mission	s.kotlyar@anact.fr
LAPERTOT Florence	Chargée de mission	f.lapertot@anact.fr
MORIN LAGRANGE Sylvie	Chargée de mission	s.morin-lagrange@anact.fr
ROUSSEL Céline	Chargée de mission	c.rousseau@anact.fr
BASTIANELLI Estelle	Assistante de direction et de gestion	e.bastianelli@anact.fr
PETIZON Christèle	Assistante projet	c.petizon@anact.fr
CHOWANEK Anne	Chargée d'information et de communication	a.chowanek@anact.fr

Annexe 2 : Répartition de l'activité





aract

— agence régionale
pour l'amélioration
des conditions de travail
Bourgogne-Franche-Comté

